



Mariage avec épouse en situation irrégulière

Par **caprissimo**, le **19/06/2011** à **00:05**

Bonjour,
Je suis titulaire d'un titre de séjour travailleur temporaire et je compte me marier avec ma fiancée que je connais depuis très jeunes. Elle est en France, mais elle est en situation irrégulière. Elle est rentrée en France avec un visa long séjour "etudiant".
Je sais que le mariage peut se faire sans problème. Est-ce qu'elle pourra être régularisée ensuite? Sachant que je satisfais aux conditions financières et de logement. A partir de quand faudrait entamer la procédure de régularisation, le cas échéant?
Merci

Par **mimi493**, le **19/06/2011** à **02:28**

Vous êtes étranger donc vous devrez faire la procédure de regroupement familial qui n'est pas prévu pour être fait "sur place" concernant les conjoints étrangers.
Donc vous devez vous attendre à ce qu'il soit exigé que votre épouse retourne dans son pays pour avoir son visa long séjour.